

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS
LA CIGALE

Vacances de printemps
Du 08 au 18 avril 2019

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public accueilli

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

3. Les activités

4. Le projet éducatif

5. Les intentions éducatives

6. Le projet de fonctionnement

6.1. La journée type enfant

6.2. L'aménagement de l'espace

6.3. L'organisation du travail d'équipe

6.4. Les règles de vie

7. L'accueil d'enfants handicapés

Cette année, La Cigale ouvre ses portes pour la première fois, pendant les vacances scolaires. Pour répondre à une demande grandissante de la part des parents de l'école de Neuwiller, nous sommes heureux de pouvoir proposer ce nouvel accueil. L'équipe souhaite proposer un vrai temps de vacances et des activités de qualités aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs.

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association, le comité de gestion des Sociétés Réunies de Neuwiller.

Le président est Monsieur Vincent Misslin.

1.3. Implantation

L'accueil de loisirs La Cigale est situé 31 rue de Benken, à Neuwiller. . L'emplacement de la structure est idéal pour les activités extérieurs puisque à proximité, de la forêt et du stade de foot.

1.4. Le public accueilli

Durant ces vacances de printemps, nous accueillerons un maximum de 28 enfants, issus de Neuwiller et environ.

Groupe des 3-6ans : environ 14 enfants/jour

Groupes des 7-11 ans : environ 16 enfants/jour

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les semaines 15 et 16, du 08 au 12 avril, et du 15 au 18 avril (vendredi jour férié)

Inscription à partir du 01 mars pour les enfants scolarisés à Neuwiller et/ou inscrits au périscolaire de Neuwiller.

A partir du 11 mars pour tous

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, mercredis, jeudis et

le vendredi 12.03.

Prise en charge des enfants :A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00.

Inscription à la journée, avec un minimum de 2 jours par semaine.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice stagiaire BAFD (Maryline Klein Messina)
- Deux animatrices, titulaires du BAFA. (Angélique Peugeot, Charlotte Vignaud)
- Une stagiaire BAFA (Sarah Bluntzer)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus, à partir de 18h, une personne s'occupera de l'entretien des sols de la salle multifonction, du couloir et ainsi que des sanitaires.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

Nous travaillerons avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Les repas sont très appréciés des enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent et/ou légume), d'un fromage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Pour les sorties à la journée le repas proposé sera remplacé par un pique-nique toujours livré par API, composé d'un sandwich, d'un paquet de chips, d'un fruit.

Les repas seront affichés sur le tableau du périscolaire et sera disponible sur le site de la structure.

3. Les activités

Durant toute l'année nous vivons dans une société pressée, avec des horaires bien définis, un planning, des obligations...

Pour les enfants, c'est pareil. Se lever, s'habiller, ne pas trainer, arriver à l'heure à l'école, se concentrer, écouter, travailler, apprendre, l'heure du repas, devoirs...

Pour certains, je caricature un peu, mais dans le fond on en est pas si loin.

Pour ce premier accueil nous voulons donner le ton sur comment nous envisageons notre fonctionnement et nos activités.

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants, et seront en rapport avec le projet pédagogique.

Pour l'équipe de La Cigale, il est important de fixer ses objectifs autour de l'épanouissement de l'enfant, son rythme personnel et **de vivre un temps de vacances** propice à chacun. Pour cela, les enfants auront la possibilité de choisir leurs activités ;

S'ils ne souhaitent pas participer aux diverses activités proposées, ils pourront se tourner vers d'autres, activités libres, comme le dessin, des jeux individuels, collectifs... ou des activités calmes, lecture, repos...

Les activités sont proposées pour répondre à des objectifs qui nous tiennent à cœur, et un thème qui nous plaît, mais les enfants peuvent ne pas adhérer à certaines d'entre elles, si un enfant est un artiste en herbe, il pourrait souhaiter passer sa matinée à dessiner, par exemple. Nous n'irons donc pas contre cela, il est donc possible que malgré le bricolage prévu l'enfant ne rentrera pas avec le sien.

Nous souhaitons que les enfants puissent profiter de leurs vacances, qu'ils puissent évoluer selon leurs envies et leurs besoins personnels.

4. Le projet éducatif

Extrait du projet éducatif :

« Même si la motivation principale était avant tout pratique, cherchant à favoriser le développement local en participant à l'attractivité du village de Neuwiller et satisfaire un besoin d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent, l'association se reconnaît dans l'héritage de l'éducation populaire. »

Les responsables de l'association ont mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'ils souhaitent donner à ce temps de loisirs : ainsi, le président et son équipe ont souhaité que ce temps d'accueil ne soit pas vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de former des enfants et des adolescents à devenir des citoyens libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

Ainsi, l'accueil de loisirs La Cigale a été mis en place pour offrir aux familles des enfants scolarisés à Neuwiller un accueil de loisir de qualité, permettant aux enfants de découvrir la vie en société, de s'ouvrir au monde qui les entoure, de bénéficier d'actions éducatives, sportives et culturelles.

Les objectifs éducatifs sont les suivants :

- favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- développer le sens et le respect de la collectivité
- favoriser les liens intergénérationnels
- sensibiliser les jeunes et les enfants à un comportement éco-responsable

De plus, La Cigale donne au village une dimension humaine et sociale en favorisant le développement local et en améliorant la qualité et la diversité des services rendus à la population.

5. Les intentions éducatives

Thème : « Patrimoine alsacien et nature »

Nous avons la chance de vivre dans une très belle région ; pour certains, elle fait partie des plus belles régions de France ; malheureusement on oublie de regarder autour de soi. L'Alsace est une région historique, aux très beaux paysages, découvrons et redécouvrons la. A travers son histoire, ses traditions et sa nature.

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- ▮ *Mise en place des règles de vie*
- ▮ *S'écouter les uns les autres*
- ▮ *Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis*
- ▮ *Communiquer ensemble pour gérer les conflits*
- ▮ *Le temps du départ, accueil agréable des parents*

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- ▮ *Ranger le matériel après utilisation*
- ▮ *Prendre soin du matériel et des locaux*
- ▮ *Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité*

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- ▮ *Encourager les grands et les petits à jouer ensemble*
- ▮ *Accepter le rythme de chacun*
- ▮ *Permettre aux enfants qui souhaitent participer de s'intégrer à chaque jeu*
- ▮ *Accepter de perdre et garder son sang-froid*

Attitude des enfants lors des séances de jeux collectifs, sportifs, lors des sorties... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités, lors des repas.

- ▮ Apprendre à débarrasser son couvert
- ▮ Aide des plus grands pour les plus petits, au service (ex : service d'eau)

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ▮ (Lors des repas) Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leur aliments eux même.

Fourchettes, couteaux et cuillères pour chacun. Les animatrices encourageront les enfants à se servir de leur couvert.

- ▮ Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.
- ▮ Choisir son activité

Mise en place des coins permanents, les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à se tourner vers une autre activité.

Objectif pédagogique : encourager à la créativité.

- ▮ Création selon leur imagination
- ▮ Développer et laisser libre court à l'imaginaire
- ▮ Jeux et activités libres sans directive

Les enfants réalisent-ils leur bricolage avec intérêt ?

Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations.

Les enfants sont heureux de choisir leur activité.

S'OUVRIRE A LA CULTURE ALSACIENNE

Objectif pédagogique : Faire découvrir aux enfants l'Alsace

- ▮ Découverte de la culture Alsacienne
- ▮ Découverte des traditions
- ▮ Découvrir l'évolution de la coiff' alsacienne
- ▮ Initier les enfants aux jeux traditionnels

Sortie à l'écomusée, découverte de la maison à colombage, découverte de la ferme chez l'habitant...

Quels est le regard des enfants sur ces découvertes ? Lors des sorties sont-ils intéressés ? Lors de forums, les enfants pourront échanger, donner leur avis sur ce qu'ils ont appris.

SENSIBILISATION A LA NATURE

Objectif pédagogique : appréhender la nature.

- ▮ *Découverte du potager*
- ▮ *Aiguïser sa curiosité*
- ▮ *Faire aimer la nature*

Sortie et activités en forêt, visite du potager chez l'habitant, ...

Les enfants apprécient-ils les sorties ? Echanges avec les enfants, quelles nouvelles découvertes, ont-ils faites ?

Sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement.

- ▮ *Découverte de l'environnement autour de nous*
- ▮ *Tri des déchets (papier, plastique)*
- ▮ *Créer en recyclant*
- ▮ *Développer le regard et l'esprit sur son importance*

Marche Cleanwalker, mise à disposition des poubelles de tri, activités avec des éléments de récupération et recyclable.

Quels est le comportement des enfants lors des sorties ? Respectent-ils leur environnement ? Prennent-ils conscience de l'importance, de recycler et de trier ?

Pour chaque activité, nous prendrons un temps d'échange avec les enfants pour savoir ce qu'ils en ont pensé. Ils ont aimés ou non, à diversifier...

6. Fonctionnement

6.1. La journée type enfant

- 8h00 – 9h30 : accueil des enfants et activités libres
- 9h30 – 9h45 : répartition des groupes, explication activité
- 10h00 – 11h45 : activités
- 11h45 – 12h00 : passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h00 : Repas
- 13h00 – 14h00 : Fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, un coin plus tranquille proposer au petit
- 14h00 – 16h00 : activités
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h00 : activités libres, départ échelonné des enfants

Les horaires sont données à titre indicatif, comme il a été mentionné plus haut dans les activités, il tient à cœur à l'équipe de proposer un véritable temps de vacances ; de donner la possibilité aux enfants une flexibilité, **dans la mesure du possible**.

Par exemple une activité qui plaît, pourrait être prolongée, ou dans le cas contraire la raccourcir. Aussi ils pourront prolonger leur activité libre et nous rejoindre ensuite...

Le goûter peut être servi un peu plus tôt. Des enfants qui n'auront pas apprécié leur repas, pourraient avoir déjà faim à 15h30...

6.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure sera aménagée de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux salles : le périscolaire (salle A) et la salle multifonctions (salle B). Aussi la cour extérieure.

Pour les 2 groupes, les repas ainsi que les goûters seront pris, normalement en salle A. Le goûter pourrait être pris dans la salle B ou à l'extérieur.

Ces espaces nous permettrons de scinder les groupes.

Pour les activités, la salle B sera attribuée au 7-11 ans, la salle A au 3-6 ans, cette dernière nous servira aussi pour l'accueil du matin.

Dans les 2 salles, sera organisé un coin ludothèque, composé de différents espaces de jeux : construction, jeux de société, livres...

Pour le temps de 13h-14h la salle B, sera réservée pour les enfants qui souhaitent profiter d'un temps calme, se reposer, mise en place de matelas, et accès coin lecture.

La salle A pour les autres activités, jeux, coloriage ;

Les enfants pourront également profiter de la cour pour les jeux extérieurs.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale.

6.3. L'organisation du travail d'équipe

Les animatrices arrivent 15 mn avant l'ouverture (selon planning).

Dès 8h, les animatrices accueillent les enfants à leur arrivée au centre et effectue les transmissions avec les parents, si nécessaire inscrivent les infos dans le carnet de suivi.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure d'arrivée.

Pour les activités, chaque animatrice à un groupe à sa charge, le planning a été élaboré avec les animatrices (cf.) Chacune s'occupe des enfants, joue avec eux, reste à l'écoute pour l'enfant.

Pour le temps de midi les 2 groupes prennent leur repas ensemble.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant se lave les mains et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants

Une animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage et au nettoyage de la table.

A la suite du repas chaque enfant est libre de son temps, jouer, se reposer...

Pendant le temps du midi, 12h à 14h, les animatrices prennent leur pause à tour de rôle, elles peuvent si elle le souhaite, se rendre à l'espace bureau, au rez-de-chaussée, pour se détendre et prendre un temps pour elles.

L'après-midi les enfants sont à nouveau répartis par groupe, ou réunis si activité commune, et chaque animatrice s'organise avec son groupe.

Pour les sorties chaque groupe sera toujours encadré par 2 animatrices.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure de départ. Les animatrices effectuent les transmissions nécessaires.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent les locaux.

6.4. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début du séjour avec les enfants, des règles simples, qui permettront de vivre agréablement, en collectivité, de respecter les besoins de chacun.

7. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicapés dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distinguer si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.

« L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres » Jean-Jacques ROUSSEAU.